

Gauche Avenir
4 rue Schoelcher
75014- Paris

Paris, le 30 octobre 2007

Monsieur le Président de la République,

La France aura prochainement à se prononcer sur le nouveau traité institutionnel européen, dit « Traité de Lisbonne ».

Il nous semble indispensable qu'avant toute ratification, les Français, qui ont montré leur vif intérêt pour les questions européennes, puissent être informés clairement du contenu de ce traité.

A cet égard, la récente analyse de Valéry Giscard d'Estaing¹, ancien président de la Convention, qui rédigea le projet de Constitution européenne, mérite considération. Celui-ci déclare en effet que le traité de Lisbonne est « illisible pour les citoyens, qui doivent constamment se reporter aux textes des traités de Rome et de Maastricht, auxquels s'appliquent ces amendements ».

Nous avons, nous aussi, lu le traité et nous partageons cette opinion.

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir faire mettre à disposition de tous nos concitoyens le texte des traités existants en y intégrant de façon visible les amendements apportés par le Traité de Lisbonne.

Nous espérons que vous tiendrez compte de notre demande, car, sans cette indispensable transparence, le risque serait grand que la confusion –que personne ne peut ou ne doit souhaiter- vienne obscurcir la compréhension des enjeux et empêche la nécessaire mobilisation des Français en faveur de la construction européenne.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour Gauche Avenir

¹ Tribune parue dans le journal Le Monde (27 octobre 2007)